



Syndicat Francilien
Communication
Conseil, Culture

PIC LOGNES

Jeudi 19 novembre 2009

Syndicat CFDT SF3C 64 rue de Saintonge 75003 Paris

☎ 01.40.29.82.00 Mail : contact@cfdtSF3c.org

Contact sylvie FIGUIERE 06.71.57.13.01

Faisons ensemble entendre nos voix !!! Soyons massivement en grève Mardi 24 novembre 2009

La CFDT appelle à la grève mardi 24 novembre 2009 tant nationalement que localement.

■ NATIONALEMENT

Les débats en cours au sénat et à venir à l'assemblée nationale ont motivé l'ensemble des organisations syndicales à appeler massivement les postières et postiers à faire grève mardi 24 novembre 2009.

- Pour la CFDT le projet de loi doit approfondir et financer les missions de service universel.

Les 4 missions dévolues pour 15 ans à La Poste sont bien prévues dans le projet de loi. Pour autant, elles demeurent limitées à l'essentiel, alors que les besoins de la population en tant que tels, ont évolué fortement. La CFDT émis des propositions qui visent à offrir un service de qualité à tous les citoyens, mais aussi à garantir le financement de ces missions, ou leur juste attribution.

- Pour la CFDT le projet de loi doit verrouiller le caractère public à 100%.

La CFDT refuse catégoriquement l'entrée possible d'investisseurs privés dans le capital de La Poste. Nous voulons que la loi prévoit explicitement que le caractère public des investisseurs soit une norme incontournable pour l'avenir.

- Pour la CFDT le projet de loi doit apporter des réponses concrètes aux postiers.

Les propositions soumises par La CFDT aux parlementaires tendent toutes à garantir un emploi de qualité aux postiers, ce qui passe par, obtenir des garanties d'avenir pour La Poste.

**Ce projet tel qu'il est aujourd'hui est loin de répondre à ces enjeux.
La CFDT ne soutient donc pas le projet de la majorité gouvernementale.
Pour nous, comme pour l'ensemble des organisations syndicales,
il est vital que les postiers et postières
dans ce concert législatif orchestré par le pouvoir,
fassent entendre leurs voix.**



■ LOCALEMENT

Vous le savez, la CFDT se bat à vos côtés pour une harmonisation entre les 3 PIC d'Île de France (Gonesse, Wissous et Lognes). Malheureusement force est de constater, que vous êtes souvent les laissés pour compte.

La CFDT revendique l'installation d'un système de rafraîchissement d'air dans les halls de production.

Grâce à un préavis précédent, nous avons obtenu une étude technique et budgétaire pour une installation dans les halls de production. Cette installation a été prévue dans les investissements immobiliers de 2010. Mais ce n'était qu'un pas et nous le savons, nous ne sommes pas encore à crier victoire. Le chemin est long, c'est pourquoi il faut maintenir la pression sur ce sujet et tout faire pour que cette demande se traduise enfin par du concret...

La CFDT revendique pour la PIC de Lognes les modalités de prise en charge des frais de transport mises en place à Gonesse et à Wissous.

Alors que des mesures sur la prise en charge des frais de transport ont été lâchées sur les PIC de Gonesse et de Wissous, rien n'est actuellement prévu sur Lognes. En effet, pour tout agent effectuant tout ou partie de sa vacation sur des horaires compris entre 21h et 6h », une partie des frais de transport est pris en compte sur la base du ticket du passe NAVIGO. Et cela même en utilisant son véhicule personnel. Pour la CFDT, si cette nouvelle donne n'est valable que pour la période de juillet 2009 à juin 2010, vous devez tout de même en bénéficier.

La CFDT revendique dans le cadre des futures négociations en nuit qu'il n'y ait aucun régime de travail finissant après 6h.

La CFDT ne négociera pas une organisation mettant en place des régimes de travail finissant après 6h. Nous le voyons aujourd'hui à La Poste, nos dirigeants sont souvent tentés de mettre en place des régimes de travail dont les fins de service sont de plus en plus tardives. Sur Paris, les STM finissent tous à 7h. Or, l'heure de nuit de 6h à 7h n'est pas payée en heure de nuit. La Poste se réfugie derrière le code du travail qui considère « est considérée comme heure de nuit toute heure effectuée entre 21h et 6h. Pourtant pour les agents, cette heure est placée en fin de vacation de nuit. Elle devrait donc être payée comme tel. Nous nous battons tant au niveau local, que départemental, que national pour que cette situation cesse. Ce n'est certainement pas pour la recréer à Lognes.

La CFDT revendique dans le cadre des futures négociations en nuit que les temps de pauses actuels soient maintenus..

Vous vous êtes battus en temps voulu pour obtenir des avancées sur les temps de pause en nuit. Ce n'est pas pour tout perdre aujourd'hui.

La CFDT revendique le maintien du calcul actuel des droits aux CA

Aujourd'hui la PIC de Lognes n'est pas sur un mode de calcul à 30 jours. En clair, lorsque vous posez des congés, GEODE ne vous décompte que les jours où vous deviez travailler. Si le système de calcul était modifié, certains d'entre vous seraient pénalisés. Notamment les agents de nuit.

**Pour toutes ces raisons,
la CFDT vous invite à être massivement en grève
et à descendre dans la rue
pour faire entendre votre voix.**

Rendez vous : rue du Bac au Siège de La Poste à 13h30 – CFDT en tête du cotège